



ASSOCIATION ZEN
GENDRONNIÈRE



ASSOCIATION ZEN
INTERNATIONALE
FONDATEUR MAÎTRE TAISEN DESHIMARU

L'AZG possède un régime fiscal particulier, qui lui permet :

- de recevoir des dons et des legs **libres de tout droit de succession**
- d'émettre des **reçus fiscaux** pour déduire les dons de ses impôts

Dons déductibles à hauteur de 66 % en France.



Une Caisse de solidarité pour les résidents de la Gendronnière



Aidez les membres de vos groupes, dojos et centres zen à concrétiser leur souhait de séjourner à la Gendronnière en faisant un don à la Caisse de solidarité.

Les dons à l'AZG sont déductibles de vos impôts.

L'Association Zen de la Gendronnière (AZG) et l'AZI ont collaboré pour créer ce fonds de solidarité. Les deux associations ont signé une convention ensemble pour en fixer les modalités.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Temple Zen de la Gendronnière — AZG
41120 Valaire (près de Blois) / azg.contact@gmail.com



Caisse de solidarité :

Déjà quelques personnes ont pu concrétiser leur projet de résidence à la Gendronnière, MERCI !

L'AZG a créé un fonds de solidarité afin d'aider les moines, nonnes et bodhisattvas souhaitant séjourner à la Gendronnière pour quelques semaines ou quelques mois. Cette caisse de solidarité permet de les aider à payer leur participation mensuelle aux frais de séjour, une des missions de l'AZG étant l'aide à la formation des résidents du temple.

Vous pouvez les soutenir de la façon suivante :

- **Don annuel en précisant en objet : Caisse de solidarité**
- **Virement mensuel de 5, 10, 20, 50 euros ou plus avec pour objet : Caisse de solidarité**

Vous recevrez un reçu fiscal en début d'année prochaine permettant de déduire 66 % de vos dons de l'année en cours pour vos impôts de l'année suivante.

C'était le vœu le plus cher de son fondateur, maître Taisen Deshimaru, que le temple zen de la Gendronnière aide à l'épanouissement du Dharma, et les résidents de notre temple mère y participent pleinement.



Depuis sa récente création, ce fonds a permis de soutenir :

Inès Doshin Igelnick Elle réside à la Gendronnière depuis le mois de janvier 2018, et pour une année entière. Elle occupe la fonction de shusso. Elle a fait la cérémonie de combat du Dharma (hossenshiki) lors de la session d'hiver 2017. C'est avec elle que vous êtes en contact au secrétariat (e-mails et téléphone) et à l'accueil.



Helen Reigetsu Godart Elle a résidé à la Gendronnière de septembre 2017 à mai 2018, plusieurs mois durant lesquels elle fut responsable du samu, réalisant de nombreuses tâches de rénovation, de peinture et d'aménagement, en plus de ses responsabilités dans le dojo et lors des rituels. Elle sera là de nouveau cet automne.

Alain Hokugo Pelletier Venu du Canada pour passer un séjour de longue durée à la Gendronnière, Alain a pris en charge les fonctions d'intendant de novembre 2017 à mars 2018. Il souhaite revenir un an dès l'obtention de son visa.

